FORMATION INITIALE ET TESTS CACES® R486 PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP) CATEGORIES A / B ET / OU C

Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R486 de la catégorie visée.

Public visés

Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP).

Durée de la formation

Variable en fonction de l'expérience et des catégories (se reporter au devis ou à la convention de formation).

Prérequis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises
- Comprendre le français

VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de stage

CONTEXTE

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R486
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.



PROGRAMME

LA REGLEMENTATION ACTUELLE APPLICABLE

- Les différentes instances gérant la sécurité au travail,
- La responsabilité civile et/ou pénale de chacun
- Le droit du travail et ses évolutions
- Le code de la route
- La recommandation R386 de la CNAMTS

TECHNOLOGIE, LES ORGANES ET EQUIPEMENTS DES PEMP

- •Les principales catégories de machines
- •Les principaux éléments :
- •Le poste de commande
- •Les dispositifs de sécurité
- •Le circuit hydraulique et ses composants
- •Les différents organes de l'engin, fonctions et caractéristiques
- •La maintenance de premier niveau, diagnostiquer une panne
- •Les principales vérifications (prise et fin de poste)
- •La revue documentaire de ces engins

LES MESURES DE SECURITE

- •Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type de machine
- •L'évaluation des situations de travail, la prise en compte de l'environnement
- •Les conditions de circulation sur chantier et sur la voie publique,
- •L'identification des principaux facteurs d'accidents
- •La signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- •Les équipements de protection individuelle, port et réglage du harnais et de la longe
- •Les gestes de commandement
- •Conduite à tenir en cas d'accident

LES REGLES D'UTILISATION ET DE CONDUITE

- •La signalisation de la zone de travail
- •La prise de poste, le contrôle des documents
- •Procéder aux essais de levage et de déplacement
- •L'adéquation PEMP et travaux à réaliser
- •Les fonctions des diverses commandes et leur coordination
- •Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité
- •Les manœuvres de secours et de dépannage
- •Les critères de stabilité de l'engin, la capacité de levage
- •Reconnaissance des réseaux existants et de l'environnement de travail, les distances de sécurité





- •Les consignes de sécurité en fonction du vent
- •Positionnement et stabilité du châssis en fonctions des tâches à réaliser
- •Signalisation de la zone de travail
- •Les différents déplacements possibles de la plate-forme de travail
- •Les manœuvres de secours ou d'urgence
- •Le travail dans un espace limité
- •Le stationnement en sécurité
- •La mise en position transport
- •La fin de poste
- •Savoir rendre compte

LES DIFFERENTES CATEGORIES DE PEMP

- •Cat. 1A : La translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport. Élévation verticale.
- •Cat. 1B : La translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport. Elévation multi-directionnelle
- •Cat. 3A : La translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail. Élévation verticale
- •Cat. 3B : La translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail. Élévation multi-directionnelle.

